

**COMPTE RENDU DE LA SESSION DE RESTITUTION
DE L'ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE
Communauté Rurale de POROKHANE**

23 novembre 2005

Projet Financé par le CRDI

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenus
APS	Atelier de Planification Stratégique
ASC	Association Sportive et Culturelle
AsCom	Assistant Communautaire
CADL	Centre d'Appui au Développement Local
CRDI	Centre de Recherche pour le Développement International
CSE	Centre de Suivi Ecologique
GL-GDRN	Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles
GPF	Groupement de Promotion Féminine
GRN	Gestion des Ressources Naturelles
GTT	Groupe Technique de Travail
IDSV	Inspection Départementale des Services Vétérinaires
La CR	La Communauté Rurale
MAH	Ministère de l'agriculture et de l'Hydraulique
MEPN	Ministère de l'Environnement et de la Protection de la nature
OCB	Organisation Communautaire de Base
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAPEL	Projet d'Appui à l'Elevage
PBA	Programme Bassin Arachidier
PCR	Président de Communauté Rurale
PRODEFI	Projet Communautaire de Développement Forestier Intégré
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
TDR	Termes de référence

SOMMAIRE

INTRODUCTION	6
1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER.....	10
2. MISSION DU GTT	10
3. PRESENTATION DES COMPOSANTES DE LA SITUATION ACTUELLE	11
4. PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES	12
5. RAPPEL DES ENGAGEMENTS.....	12
6. PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE.....	13
ANNEXE.....	17

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Zone d'intervention	6
Figure 2 : CR cibles dans le département de Dagana.....	7
Figure 3 : CR cibles dans le département de Nioro du Rip.....	7
Figure 4 : Ouverture de l'atelier par les autorités locales	8
Figure 5 : Participants à la restitution de l'APS de Porokhane.....	10
Figure 6 : Présentation de la situation actuelle.....	11
Figure 7 : Présentation des axes stratégiques	12
Figure 8 : Planification de la mise en oeuvre des activités retenues dans l'axe stratégique prioritaire.....	13

LISTE DES TABLES

Tableau 1 : Planification de la mise en oeuvre des activités clefs identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Maîtrise de l'eau).....	15
Tableau 2 : Planification de la mise en oeuvre des actions de renforcement de capacités identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Maîtrise de l'eau)	16

INTRODUCTION

Le Projet Gouvernance Locale et Gestion Décentralisée des Ressources Naturelles vise à renforcer les capacités des élus locaux à prendre en charge les compétences transférées en matière d'Environnement et de Gestion des Ressources Naturelles.

Pour atteindre cet objectif, la stratégie adoptée par le Projet repose sur l'appui à des initiatives locales et l'assistance technique basée sur la demande exprimée par les acteurs locaux.

L'assistance que le Projet apporte aux collectivités locales couvre les domaines suivants :

- l'identification et la création des conditions d'un dialogue constructif entre les décideurs locaux et les membres des communautés locales ;
- la mise à la disposition des décideurs locaux et des membres des communautés d'outils appropriés d'aide à la prise de décision ;
- le renforcement des capacités des membres des communautés à prendre des initiatives, à exprimer leurs préoccupations et à se faire entendre des décideurs.

L'assistance du Projet est destinée aux communautés rurales, aux organes de ces collectivités (Conseils et Administration), mais aussi aux organisations communautaires de base.

Le Projet couvre les départements de Nioro du Rip (région de Kaolack) et Dagana (région de Saint-Louis) (figure 1).

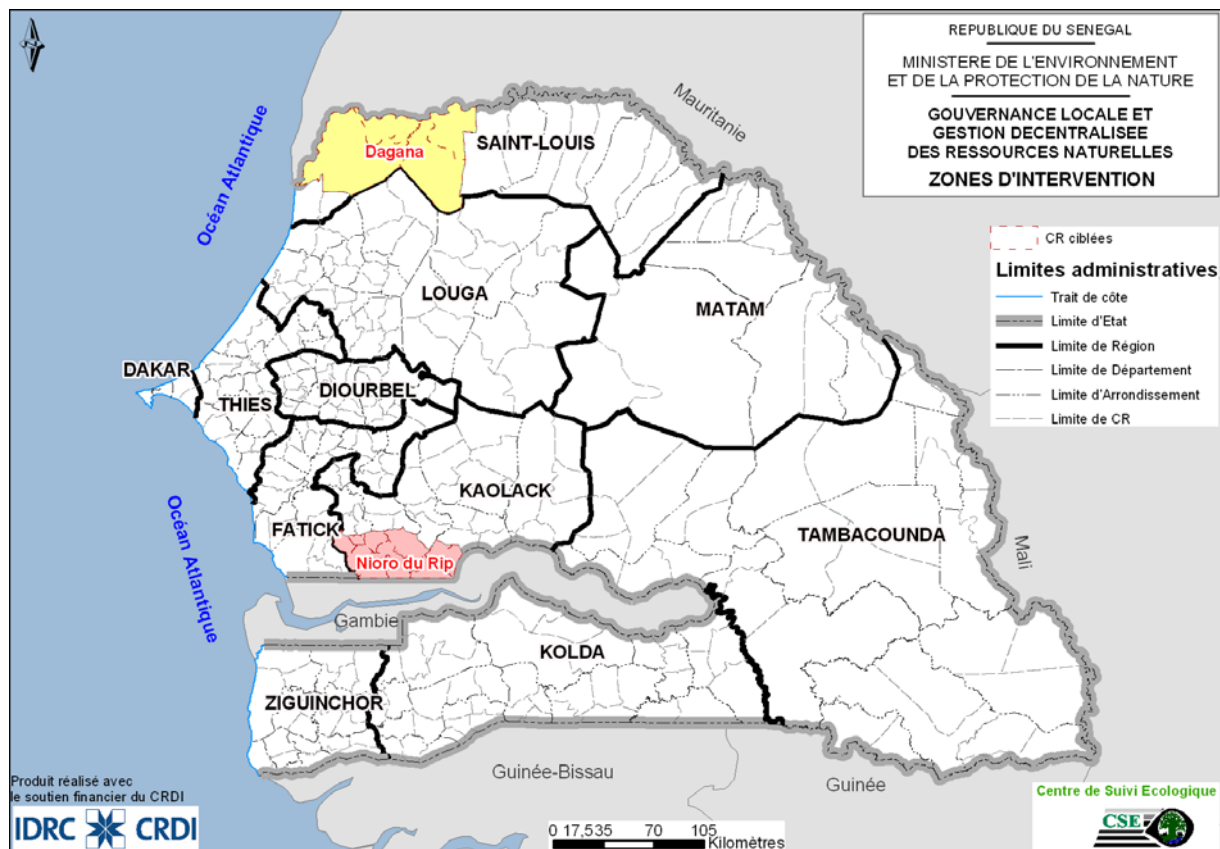


Figure 1 : Zone d'intervention

d'élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels et d'identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.

La première séance de travail entre l'équipe GL-GDRN et les membres du GTT de la CR de Porokhane s'est tenue le 23 novembre 2005 sous la coprésidence du PCR et du Sous-Préfet (figure 4). Elle avait pour objectifs :

- la présentation de la mission du GTT et la désignation d'un coordonnateur ;
- la restitution du rapport de l'APS ;
- la planification de l'exécution des activités définies dans l'axe stratégique identifié comme prioritaire par les populations, à savoir la *maîtrise de l'eau*.



Figure 4 : Ouverture de l'atelier par les autorités locales

Sur les treize (13) membres du GTT, douze (12) étaient présents dont cinq (5) femmes. Il convient également de souligner la participation effective de l'assistante communautaire, des représentants de l'administration, des services techniques déconcentrés et des ONG/Projets (voir annexe).

PROGRAMME DE L'ATELIER

1. SEANCE D'OUVERTURE

- Mots de bienvenue des autorités administratives et locales
- Note introductive du représentant du CSE
- Présentation des objectifs de l'atelier
- Déroulement de l'atelier

2. PRESENTATION DE LA MISSION DU GTT

3. RESTITUTION

- Situation actuelle de la CR
 - o Présentation des atouts et potentialités de la CR
 - o Présentation des réalisations récentes (2 à 3 ans) en matière d'environnement et de GRN dans la CR
 - o Présentation des changements majeurs observés dans la CR au cours des 3 dernières années
 - o Présentation des défis et obstacles rencontrés dans la GRN
 - o Discussions
- Présentation et discussion des axes stratégiques élaborés lors des APS
- Rappel des engagements pris par le Conseil Rural et les OCB à la suite des attentes exprimées par les uns et les autres lors des APS

4. PLANIFICATION DES ACTIVITES DEFINIES DANS L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE

- Identification précise des acteurs clefs pour chaque activité
- Définition du rôle à jouer par chaque acteur
- Identification de la période la plus appropriée pour l'exécution de chaque tâche
- Analyse selon le genre de la répartition des bénéfices tirés de chaque action

1. METHODOLOGIE D'APPROCHE DE L'ATELIER

- COLLECTIVITES LOCALES – Laisser s'exprimer l'expertise locale
- PLANIFICATION STRATEGIQUE – Activités les plus importantes et les plus réalisables
- DIFFERENTS INTERVENANTS – Collectivités locales, Organisations communautaires, Représentants des services techniques de l'Etat, ONG et secteur privé
- ORIENTATION CONSENSUELLE – Avancer ensemble
- FOCUS SUR LES RESULTATS – Documentation des activités de l'atelier
- PARTENARIAT – Collectivités locales et GL-GDRN travaillent en partenariat pour une meilleure prise en charge des compétences transférées en matière d'Environnement et de GRN

2. MISSION DU GTT

Avant de commencer la restitution, l'équipe du projet a présenté aux participants (figure 5) la mission du GTT :

- approfondir le travail de l'atelier ;
- formuler des besoins précis en formation et en assistance technique ;
- élaborer des termes de référence pour les prestataires éventuels ;
- identifier les expertises locales susceptibles de leur fournir des services.



Figure 5 : Participants à la restitution de l'APS de Porokhane

3. PRESENTATION DES COMPOSANTES DE LA SITUATION ACTUELLE

Les quatre (4) composantes de la situation actuelle ont été présentées aux participants en français et en langue nationale (figure 6). A la fin de cette présentation, le débat a été ouvert pour recueillir les observations des participants.

La discussion sur les atouts et potentialités a fait ressortir les difficultés dans la gestion des terres. Les terres arables existent certes, mais il y a parfois d'importantes superficies non mises en valeur que les propriétaires se contentent de louer, lorsqu'elles ne sont pas laissées inexploitées. Cela traduit la survivance du « lamana » qui est pourtant interdite par la réforme administrative. Le conseil rural n'est pas en mesure d'exproprier ces terres pour les réaffecter à ceux qui n'en ont pas. Cela explique pourquoi dans les défis, les populations parlent de l'insuffisance des terres.

La liste des réalisations récentes a été complétée avec *la délimitation et la matérialisation de couloirs de passage, la construction d'un centre d'alphabétisation et l'introduction de nouvelles variétés culturales (bissap biologique)*. La forêt communautaire dont l'érection a été évoquée lors des APS est en fait une forêt régionale.

L'amélioration de la pluviométrie notée comme changement majeur traduit surtout une meilleure répartition dans le temps et dans l'espace, ce qui profite bien aux cultures.

L'enclavement et la transhumance sont venus s'ajouter aux défis et obstacles. La zone est très prisée par les transhumants venant du Djolof. Ceux-ci s'adonnent à la coupe abusive des arbres et leur arrivée fait augmenter les cas de vols, surtout pour les petits ruminants.



Figure 6 : Présentation de la situation actuelle

4. PRESENTATION DES AXES STRATEGIQUES

Les quatre (4) axes stratégiques élaborés lors des APS ont fait l'objet d'une présentation détaillée (figure 7) suivie d'échanges sur les activités, les rôles et responsabilités, ainsi que les besoins en renforcement des capacités.

Pour lever l'incohérence consistant à prévoir des actions d'organisation dans l'axe stratégique n°1 (Protection de la nature), un 5^{ème} axe a été bâti sur l'*Organisation des populations*. Les besoins en formation et en renforcement des capacités de l'axe n°1 ont été reformulés en termes de formations en *technique de diagnostic du terroir*, *d'élaboration de conventions locales* et sur *les textes de loi régissant la GRN*. Les besoins en formation et en renforcement des capacités exprimés pour le nouvel axe stratégique portent sur l'appui à l'organisation et la promotion d'AGR pour les membres des comités mis en place.

Dans l'axe stratégique n°3, les mares à aménager ont été précisées (Bodé, Wendou Bani, Dialla et Bélel Kohel).



Figure 7 : Présentation des axes stratégiques

5. RAPPEL DES ENGAGEMENTS

Les engagements pris par les élus et les OCB lors des APS ont été rappelés aux participants. L'objectif était d'amener chaque partie, plus de quatre (4) mois après, à s'interroger sur les avancées réalisées.

6. PLANIFICATION DE LA MISE EN OEUVRE DES ACTIVITES DE L'AXE STRATEGIQUE PRIORITAIRE

La dernière activité de l'atelier de restitution a consisté à planifier la mise en œuvre des activités clefs (figure 8) identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Axe stratégique n°3 : Maîtrise de l'eau).

Pour chaque activité, les acteurs ont été identifiés de manière précise (Conseil Rural, services administratifs et techniques, OCB, partenaires au développement) ainsi que leurs rôles et la période de réalisation la plus opportune. En plus, une analyse des bénéficiaires selon le genre a été réalisée. Cette analyse a pour objectif de déterminer dans quelle mesure les activités prévues vont impacter les différentes catégories sociales. Ce bénéfice se mesure surtout à travers les retombées en termes d'expertise et de savoir faire. Dans la mise en œuvre de ces activités, l'équipe du projet tentera de corriger les éventuelles discriminations de genre mises en évidence à travers cet exercice.

Les propositions clef ayant été formulées par les populations elles mêmes avec comme consigne, entre autres, de privilégier les actions d'intérêt communautaire s'appuyant en priorité sur les ressources locales, le GTT a été mandaté pour compléter le tableau 1 en identifiant pour chaque activité les moyens nécessaires. Il pourra recourir au besoin à l'appui des services techniques et du Conseil Rural. La collectivité locale, dans toutes ses composantes (Conseil Rural, OCB, services techniques et administratifs), devra également déterminer les moyens qu'elle est en mesure de mobiliser, aussi bien en termes d'idées, que de mobilisation, d'investissement humain et d'apport financier. Les membres du GTT ont désigné en leur sein un coordonnateur pour animer les activités du groupe.

GOUVERNANCE LOCALE ET GESTION DECENTRALISEE DES RESSOURCES NATURELLES (GL - GDRN)
RESTITUTION ATELIER DE PLANIFICATION STRATEGIQUE COMMUNAUTE RURALE DE POROKHANE

**COMMUNAUTE RURALE DE POROKHANE
 PLANIFICATION DES ACTIVITES DE L'AXE STRATEGIQUE N°3
 Maîtrise de l'eau**

PROPOSITIONS CLEFS	ACTIVITES	ACTEURS	ROLES	BENEFICIAIRES		MOYENS	COUTS
				HOMMES	FEMMES		
	1. Forer des puits	2. OCB	1. Conseil Rural	J	A	1. Matériel	1. 1000000
	2. Forer des puits	3. OCB	2. OCB	J	A	2. Matériel	2. 1000000
	3. Forer des puits	4. OCB	3. OCB	J	A	3. Matériel	3. 1000000
	4. Forer des puits	5. OCB	4. OCB	J	A	4. Matériel	4. 1000000
	5. Forer des puits	6. OCB	5. OCB	J	A	5. Matériel	5. 1000000
	6. Forer des puits	7. OCB	6. OCB	J	A	6. Matériel	6. 1000000
	7. Forer des puits	8. OCB	7. OCB	J	A	7. Matériel	7. 1000000
	8. Forer des puits	9. OCB	8. OCB	J	A	8. Matériel	8. 1000000
	9. Forer des puits	10. OCB	9. OCB	J	A	9. Matériel	9. 1000000
	10. Forer des puits	11. OCB	10. OCB	J	A	10. Matériel	10. 1000000
	11. Forer des puits	12. OCB	11. OCB	J	A	11. Matériel	11. 1000000
	12. Forer des puits	13. OCB	12. OCB	J	A	12. Matériel	12. 1000000
	13. Forer des puits	14. OCB	13. OCB	J	A	13. Matériel	13. 1000000
	14. Forer des puits	15. OCB	14. OCB	J	A	14. Matériel	14. 1000000
	15. Forer des puits	16. OCB	15. OCB	J	A	15. Matériel	15. 1000000
	16. Forer des puits	17. OCB	16. OCB	J	A	16. Matériel	16. 1000000
	17. Forer des puits	18. OCB	17. OCB	J	A	17. Matériel	17. 1000000
	18. Forer des puits	19. OCB	18. OCB	J	A	18. Matériel	18. 1000000
	19. Forer des puits	20. OCB	19. OCB	J	A	19. Matériel	19. 1000000
	20. Forer des puits	21. OCB	20. OCB	J	A	20. Matériel	20. 1000000
	21. Forer des puits	22. OCB	21. OCB	J	A	21. Matériel	21. 1000000
	22. Forer des puits	23. OCB	22. OCB	J	A	22. Matériel	22. 1000000
	23. Forer des puits	24. OCB	23. OCB	J	A	23. Matériel	23. 1000000
	24. Forer des puits	25. OCB	24. OCB	J	A	24. Matériel	24. 1000000
	25. Forer des puits	26. OCB	25. OCB	J	A	25. Matériel	25. 1000000
	26. Forer des puits	27. OCB	26. OCB	J	A	26. Matériel	26. 1000000
	27. Forer des puits	28. OCB	27. OCB	J	A	27. Matériel	27. 1000000
	28. Forer des puits	29. OCB	28. OCB	J	A	28. Matériel	28. 1000000
	29. Forer des puits	30. OCB	29. OCB	J	A	29. Matériel	29. 1000000
	30. Forer des puits	31. OCB	30. OCB	J	A	30. Matériel	30. 1000000
	31. Forer des puits	32. OCB	31. OCB	J	A	31. Matériel	31. 1000000
	32. Forer des puits	33. OCB	32. OCB	J	A	32. Matériel	32. 1000000
	33. Forer des puits	34. OCB	33. OCB	J	A	33. Matériel	33. 1000000
	34. Forer des puits	35. OCB	34. OCB	J	A	34. Matériel	34. 1000000
	35. Forer des puits	36. OCB	35. OCB	J	A	35. Matériel	35. 1000000
	36. Forer des puits	37. OCB	36. OCB	J	A	36. Matériel	36. 1000000
	37. Forer des puits	38. OCB	37. OCB	J	A	37. Matériel	37. 1000000
	38. Forer des puits	39. OCB	38. OCB	J	A	38. Matériel	38. 1000000
	39. Forer des puits	40. OCB	39. OCB	J	A	39. Matériel	39. 1000000
	40. Forer des puits	41. OCB	40. OCB	J	A	40. Matériel	40. 1000000
	41. Forer des puits	42. OCB	41. OCB	J	A	41. Matériel	41. 1000000
	42. Forer des puits	43. OCB	42. OCB	J	A	42. Matériel	42. 1000000
	43. Forer des puits	44. OCB	43. OCB	J	A	43. Matériel	43. 1000000
	44. Forer des puits	45. OCB	44. OCB	J	A	44. Matériel	44. 1000000
	45. Forer des puits	46. OCB	45. OCB	J	A	45. Matériel	45. 1000000
	46. Forer des puits	47. OCB	46. OCB	J	A	46. Matériel	46. 1000000
	47. Forer des puits	48. OCB	47. OCB	J	A	47. Matériel	47. 1000000
	48. Forer des puits	49. OCB	48. OCB	J	A	48. Matériel	48. 1000000
	49. Forer des puits	50. OCB	49. OCB	J	A	49. Matériel	49. 1000000
	50. Forer des puits	51. OCB	50. OCB	J	A	50. Matériel	50. 1000000
	51. Forer des puits	52. OCB	51. OCB	J	A	51. Matériel	51. 1000000
	52. Forer des puits	53. OCB	52. OCB	J	A	52. Matériel	52. 1000000
	53. Forer des puits	54. OCB	53. OCB	J	A	53. Matériel	53. 1000000
	54. Forer des puits	55. OCB	54. OCB	J	A	54. Matériel	54. 1000000
	55. Forer des puits	56. OCB	55. OCB	J	A	55. Matériel	55. 1000000
	56. Forer des puits	57. OCB	56. OCB	J	A	56. Matériel	56. 1000000
	57. Forer des puits	58. OCB	57. OCB	J	A	57. Matériel	57. 1000000
	58. Forer des puits	59. OCB	58. OCB	J	A	58. Matériel	58. 1000000
	59. Forer des puits	60. OCB	59. OCB	J	A	59. Matériel	59. 1000000
	60. Forer des puits	61. OCB	60. OCB	J	A	60. Matériel	60. 1000000
	61. Forer des puits	62. OCB	61. OCB	J	A	61. Matériel	61. 1000000
	62. Forer des puits	63. OCB	62. OCB	J	A	62. Matériel	62. 1000000
	63. Forer des puits	64. OCB	63. OCB	J	A	63. Matériel	63. 1000000
	64. Forer des puits	65. OCB	64. OCB	J	A	64. Matériel	64. 1000000
	65. Forer des puits	66. OCB	65. OCB	J	A	65. Matériel	65. 1000000
	66. Forer des puits	67. OCB	66. OCB	J	A	66. Matériel	66. 1000000
	67. Forer des puits	68. OCB	67. OCB	J	A	67. Matériel	67. 1000000
	68. Forer des puits	69. OCB	68. OCB	J	A	68. Matériel	68. 1000000
	69. Forer des puits	70. OCB	69. OCB	J	A	69. Matériel	69. 1000000
	70. Forer des puits	71. OCB	70. OCB	J	A	70. Matériel	70. 1000000
	71. Forer des puits	72. OCB	71. OCB	J	A	71. Matériel	71. 1000000
	72. Forer des puits	73. OCB	72. OCB	J	A	72. Matériel	72. 1000000
	73. Forer des puits	74. OCB	73. OCB	J	A	73. Matériel	73. 1000000
	74. Forer des puits	75. OCB	74. OCB	J	A	74. Matériel	74. 1000000
	75. Forer des puits	76. OCB	75. OCB	J	A	75. Matériel	75. 1000000
	76. Forer des puits	77. OCB	76. OCB	J	A	76. Matériel	76. 1000000
	77. Forer des puits	78. OCB	77. OCB	J	A	77. Matériel	77. 1000000
	78. Forer des puits	79. OCB	78. OCB	J	A	78. Matériel	78. 1000000
	79. Forer des puits	80. OCB	79. OCB	J	A	79. Matériel	79. 1000000
	80. Forer des puits	81. OCB	80. OCB	J	A	80. Matériel	80. 1000000
	81. Forer des puits	82. OCB	81. OCB	J	A	81. Matériel	81. 1000000
	82. Forer des puits	83. OCB	82. OCB	J	A	82. Matériel	82. 1000000
	83. Forer des puits	84. OCB	83. OCB	J	A	83. Matériel	83. 1000000
	84. Forer des puits	85. OCB	84. OCB	J	A	84. Matériel	84. 1000000
	85. Forer des puits	86. OCB	85. OCB	J	A	85. Matériel	85. 1000000
	86. Forer des puits	87. OCB	86. OCB	J	A	86. Matériel	86. 1000000
	87. Forer des puits	88. OCB	87. OCB	J	A	87. Matériel	87. 1000000
	88. Forer des puits	89. OCB	88. OCB	J	A	88. Matériel	88. 1000000
	89. Forer des puits	90. OCB	89. OCB	J	A	89. Matériel	89. 1000000
	90. Forer des puits	91. OCB	90. OCB	J	A	90. Matériel	90. 1000000
	91. Forer des puits	92. OCB	91. OCB	J	A	91. Matériel	91. 1000000
	92. Forer des puits	93. OCB	92. OCB	J	A	92. Matériel	92. 1000000
	93. Forer des puits	94. OCB	93. OCB	J	A	93. Matériel	93. 1000000
	94. Forer des puits	95. OCB	94. OCB	J	A	94. Matériel	94. 1000000
	95. Forer des puits	96. OCB	95. OCB	J	A	95. Matériel	95. 1000000
	96. Forer des puits	97. OCB	96. OCB	J	A	96. Matériel	96. 1000000
	97. Forer des puits	98. OCB	97. OCB	J	A	97. Matériel	97. 1000000
	98. Forer des puits	99. OCB	98. OCB	J	A	98. Matériel	98. 1000000
	99. Forer des puits	100. OCB	99. OCB	J	A	99. Matériel	99. 1000000
	100. Forer des puits	101. OCB	100. OCB	J	A	100. Matériel	100. 1000000

Figure 8 : Planification de la mise en oeuvre des activités retenues dans l'axe stratégique prioritaire

Concernant les exécutants éventuels des actions de renforcement de capacité (tableau2), la priorité sera donnée à l'expertise locale dans tous les domaines. A chaque fois que de besoin, l'équipe de GL-GDRN travaillera avec le GTT pour définir les TDR et vérifier si l'expertise existe dans la CR ou dans le département, avant de considérer les possibilités au niveau régional ou national. L'équipe du projet mènera un travail d'investigation en relation avec les autres partenaires et les services techniques pour préciser les moyens nécessaires à la mise en œuvre de chaque action. Le GTT a été invité, au nom de la collectivité locale, à adresser un courrier à tous les acteurs identifiés afin de les informer et de les inviter à coopérer.

Tableau 1 : Planification de la mise en oeuvre des activités clefs identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Maîtrise de l'eau)

	Activités	Acteurs impliqués	Rôles	Période	Retombées immédiates						Moyens			
					H			F			Objet	Coût		
					J	A	S	J	A	S		L	Ac	Au
P R O P O S I T I O N S	Foncer des puits dans les bas-fonds	1. Conseil Rural	1.1. Recherche de partenaires 1.2. Délibération 1.3. Appui financier	1.2. Jan-mai	***	***								
		2. MAH	2. Fonçage	2. Avril-mai	***	***								
		3. OCB	3. Investissement humain	3. Avril-mai	***	***								
	Aménager les mares de Bodé, Wendou Bani, Dialla et Bélel Kohel	1. Conseil Rural	1.1. Recherche de partenaires 1.2. Délibération	1.2. Jan-mai										
		2. MAH (DRDR)	2. Appui matériel et technique		**	***								
		3. OCB	3. Investissement humain et surveillance	3. Jan-juin	**	***								
C L E F S	Mettre en place des ouvrages anti-érosifs	1. Conseil Rural	1.1. Appui matériel 1.2. Appui financier	1.1. Déc-avril 1.2. Déc-avril	** **	*** ***		* *	** **					
		2. MAH et MEPN	2. Apui technique et matériel	2. Janv-avril	**	***		*	**					
		3. OCB	3. Investissement humain	3. Janv-juin	**	***		*	**					

J : Junior

A : Adulte

S : Senior

L : Location

Ac : Achat

Au : Autres

CR : Conseil Rural

* Faibles

** Moyennement importantes

*** Importantes

Tableau 2 : Planification de la mise en oeuvre des actions de renforcement de capacités identifiées dans l'axe stratégique prioritaire (Maîtrise de l'eau)

	Activités	Acteurs impliqués	Exécutants	Période	Retombées immédiates						Moyens			
					H			F			Objet	Coût		
					J	A	S	J	A	S		L	Ac	Au
R E N F O R C E M E N T D E C A P A C I T E S	Formation en techniques de lutte anti-érosive	PRODEFI, PBA, PAPEL, CADL, GL-GDRN	<i>Penc mi</i> (Kaymor), PBA, DRDR, CADL, Club Environnement	Mars-mai	**	***		*	**					

J : Junior

A : Adulte

S : Senior

L : Location

Ac : Achat

Au : Autres

CR : Conseil Rural

* Faibles

** Moyennement importantes

*** Importantes

ANNEXE

LISTE DES PARTICIPANTS ET DES FACILITATEURS

PARTICIPANTS

N°	Nom et Prénoms	Fonction /Structure	Village	Contact1	Contact2
<i>GTT</i>					
1	<u>DIADHIOU El H. Moussa*</u>	Animateur communautaire	Porokhane	616 72 75	936 53 01 936 53 12
2	DIAGNE Aliou	ASC	Keur Sette Diakhou	588 63 64	
3	DIAWARA Fatou	GPF	Keur Sette Diakhou	531 81 24	
4	DIENG Amath Tidiane	Conseiller, Commission Environnement	Porokhane	477 35 53	
5	DIENG Sokhna Aïda	GPF	Porokhane		
6	GOUMBALA Saye	GPF	Porokhane	695 50 52	
7	KHOUMA Absa	GPF	Porokhane		
8	LEYE Seynabou	AsCom	Porokhane	477 35 62	
9	NDAO Youssoupha	ASC	Keur Sette Diakhou	531 81 24	
10	SECK Aly	CPD	Darou Mougnaqueune	687 24 99	
11	SOW Sounkarou	CPD	Keur Mousseu		
12	SY Yoro	Animateur communautaire	Keur Yoro Sy	580 59 43	
<i>CONSEIL RURAL</i>					
13	TOURE Ibou	PCR	Porokhane	580 59 43	
<i>SERVICES ADMINISTRATIFS ET TECHNIQUES</i>					
14	DIONGUE Amady	Sous-Préfet	Paoskoto		944 41 17
15	DIOUF El Hadj	SDDR	Nioro	552 09 51	944 31 20
16	LO Cheikh Tidiane	Eaux et Forêts	Nioro	551 93 50	944 31 24
17	NDIAYE Marième Diop	CADL	Paoskoto	590 05 38	944 31 24
18	TOURE Malick	IDSV	Nioro		944 31 19
<i>AUTRES</i>					
19	GANGUE Chérif	Animateur communautaire	Porokhane		

* : Coordonnateur

FACILITATEURS

N°	Prénoms et Nom
1	NDIAYE Déthié Soumaré
2	FAYE Abdoulaye
3	TANDIAN Hadiya
4	SALL Aïssata Boubou



REPUBLIQUE DU SENEGAL

**MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT
ET DE LA PROTECTION DE LA NATURE**



Centre de Suivi Ecologique



CENTRE DE SUIVI ECOLOGIQUE

Rue Léon Gontran Damas, Fann-Résidence

BP 15532 Dakar Fann, Sénégal

Tél: 221 825 80 66 - 221 825 80 67

Fax : 221 825 81 68

Email: dt@cse.sn

URL : <http://www.cse.sn>